



Absences Proche Aidant

- ◆ GARANTIR TOUTES LES PRIMES DES AGENTS QUI FONT USAGE DU DISPOSITIF
- ◆ ANNULER CETTE OBLIGATION DE CERTIFICAT MÉDICAL SYSTÉMATIQUE COMME JUSTIFICATIF

L'UNSA DÉCLENCHE UNE ALARME SOCIALE

Le dispositif d'Absences Proche Aidant issu d'un relevé de décisions de la part de la Direction soulève un ensemble de difficultés dans son application. [Explications.](#)

L'absence de signature de ce dispositif par l'UNSA se justifie essentiellement par son entrée en vigueur qui contient la contrainte en notre sens inutile et inefficace d'obliger au salarié concerné de fournir de manière quasi systématique un certificat médical.

Bien qu'il soit rémunéré au sein de notre entreprise, le dispositif soulève dans son application quelques difficultés en plus, notamment l'attribution de plusieurs primes de travail aux salariés qui en font l'usage.

**POUR
L'UNSA
GROUPE
RATP, LA
DIRECTION
DOIT
REVOIR EN
URGENCE
SA COPIE.**

19

Septembre 2023
L'UNSA GROUPE RATP
déclenche une alarme
sociale auprès de la
Direction générale.

**CONTACTEZ VOS
REPRÉSENTANTS !**

www.unsa-grouperatp.fr